

**Conférence de Mme Nicole O'Bomsawin, Abénaquise, à Mont-Tremblant  
le jeudi 19 mai 2016**

Je vous remercie de votre invitation. Pour ma part, je dis souvent aux gens : « Si vous ne voulez pas me voir, eh bien... ne m'invitez pas! » Parce que j'ai du mal à comprendre les invitations qui se font par politesse et donc, si on m'invite, je viens!

Je suis Abénaquise et je viens de la communauté d'Odanak. Odanak est située entre Sorel et Nicolet, sur la rive Sud. Il m'a fallu environ trois heures et demie pour venir ici. Donc, je suis de la nation abénaquise, une des dix nations amérindiennes au Québec. Vous connaissez probablement plus les Anishnabes (Algonquins), car nous sommes sur leur territoire ici. Je porte tout mon respect à la nation anishnabe. Donc, il y a les Anishnabes ou Algonquins, les Attikameks en Haute-Mauricie, les Cris à la baie James et à la baie d'Hudson. Il y a les Innus sur la Basse Côte-Nord et à Mashteuiatsh, à Pointe-Bleue. Il y a les Micmacs en Gaspésie. Du côté de Rivière-du-loup et du Bas-Saint-Laurent, ce sont les Malécites. Au centre du Québec, nous arrivons chez les Abénaquis. Et enfin, en Montérégie se trouvent les Mohawks. Ce sont ces nations qui constituent la plupart des communautés du Québec.

Parler des communautés amérindiennes provoquent, trop souvent, des questions du genre: « Ah, on ne les connaît pas trop! On est presque un peu gênés! Est-ce que ce sont des Autochtones? Ou des Indiens? Ou des Amérindiens? Ou les Premières Nations? Que sont-ils au juste? Parfois, ils nous disent qu'ils sont Abénaquis, Anishnabes, nous, on ne connaît pas ça! » Les gens ont entendu parler des Algonquins. L'histoire, elle, a déterminé les bons et les méchants. Les bons, c'étaient les Hurons, et les méchants, c'étaient les Iroquois. D'accord, nous avons tous appris la même histoire, et à moi aussi, on me l'a enseignée. Mais depuis, il s'est passé beaucoup de choses; c'est tant mieux si ça bouge, si ça change! Les Premières Nations maintenant se lèvent et osent dire qui elles sont au lieu de se faire étiqueter par d'autres.

Nous nous sommes fait appeler Indiens, mais nous n'étions pas aux Indes! Il y a des gens qui proviennent de l'Inde, et ce sont eux, les Indiens. Ce fut une grande confusion! Je me souviens que, dans les années 1970, alors que j'étudiais à l'Université de Montréal, il y avait une soirée... indienne. Je me suis donc pointée à cette soirée, mais ce n'était pas mon groupe d'Indiens! C'est à cette époque qu'est apparu le constat et qu'on a «décidé» que ce n'étaient pas des Indiens et qu'il fallait les désigner autrement. C'est à ce moment-là que les anthropologues ont décidé que le nom *Amérindiens* serait beaucoup mieux adapté! Ce serait un beau mot, *Amérindiens*. Aujourd'hui, c'est ce qu'on enseigne aux enfants à l'école. On leur apprend les deux familles amérindiennes, les Algonquiens et les Iroquoiens.

Et bien moi, je vous le dis carrément: je ne suis pas une Amérindienne, je ne suis pas une Indienne amère! Je vous dis cela parce que, même si le nom est pas bête au fond, on n'a pas demandé l'avis aux communautés : « Par quel nom voulez-vous être désignés »? On a tout simplement décidé que le terme *Amérindien* signifiait «Indien d'Amérique»! Sauf un tout petit peu en France, *amérindien* n'est utilisé seulement qu'au Québec! La traduction « Amerindian » n'existe pas! Dans les années 1970, il y a eu le mouvement des femmes! Les femmes se sont alors regroupées. Les femmes autochtones aussi se sont regroupées. Et justement, il fallait bien

qu'on trouve un nom. Il y avait des femmes venant de toutes les Nations et la question était présente: comment nous appellerons-nous? Vint alors l'Association des femmes autochtones du Québec! Ainsi, le terme *autochtone* est apparu pour désigner l'ensemble des gens des Nations. Mais encore là, le terme *autochtone* est quelque peu fautif au Québec, bien que le mot *autochtone* représente la même chose pour tout le monde... sauf qu'en Europe, si je dis que je suis Autochtone, ça ne veut rien dire, parce tous les Français nés en France sont des autochtones! Ce n'est donc pas le terme idéal, ce n'est pas celui qui nous définit le mieux!

Donc, les chefs se sont rencontrés, et non seulement les chefs mais les femmes autochtones aussi. À ce moment-là, il y avait des femmes de différentes nations, c'était le début de l'Association. Aujourd'hui, l'Association des femmes autochtones a quarante-quatre ans et on y compte une quinzaine d'employés, qui s'occupent de différents dossiers : la justice, l'international, etc. Il y a beaucoup de dossiers – celui de la violence, bien sûr. Beaucoup de dossiers sont portés par les femmes autochtones du Québec.

Mais il fut un temps où nous luttions. Au départ, le but de l'Association était vraiment de travailler pour renverser la Loi sur les Indiens, qui comportait une grande discrimination au sujet des femmes qui épousaient des hommes qui n'étaient pas Indiens – à l'époque c'est ainsi qu'ils étaient appelés. Si ces hommes n'étaient pas Indiens, les femmes autochtones perdaient leurs droits et leur statut. Beaucoup de femmes devaient alors quitter leur communauté. « Qui prend mari prend pays », dit-on. Elles devaient quitter la communauté pour aller vivre avec leur conjoint non Indien. Mais quand le mari n'était plus là, il ne leur était pas permis de retourner chez elle, dans leur communauté. Elles avaient perdu leurs droits à vie et leurs enfants n'étaient pas reconnus non plus! C'est ce qui a conduit à la lutte. Ça n'avait pas de bon sens! Et en plus pour beaucoup de ces femmes, il n'était pas possible d'hériter de leurs parents, parce que l'héritage était transmis seulement à ceux qui avaient le statut d'Indien. De cette façon, si tu n'avais plus ton statut, tu ne pouvais pas hériter de tes parents. Tu ne pouvais pas non plus être inhumée dans le cimetière de ton village, ou de ta communauté, parce que c'est seulement ceux et celles qui avaient leur statut qui pouvaient être enterrés là! C'était une aberration! Les femmes se sont donc réunies et, à ce moment-là, on a commencé à employer le mot *autochtone*.

Pour ma part, je n'avais pas perdu mes droits et je me souviens qu'en revenant à la maison, je travaillais avec des femmes plus âgées qui avaient perdu leurs droits. Je trouvais que c'était une injustice. J'avais dix-sept ans et je trouvais que c'était épouvantable, une injustice flagrante. Je me suis dit : « Ça ne se peut pas que le gouvernement ne comprenne pas que c'est une injustice, il va devoir changer ça! » Ça nous a pris treize ans! Mais quand nous sommes revenues dans nos communautés, un homme m'a énoncé la théorie suivante : « Oui, mais si tu veux garder tes droits, tu n'as seulement qu'à marier un Indien. C'était facile à dire, ça! Facile à dire! Et toi alors? »

Les hommes, eux, pouvaient marier qui ils voulaient! En plus, les femmes non autochtones recevaient un statut d'Indien! Et ça, c'était encore plus discriminant! Les femmes blanches recevaient leur statut! C'est à ce moment-là que nous avons dit : « Ça, ce n'est pas juste! Les femmes blanches ont le statut. Un Amérindien peut marier qui il veut, mais pas les femmes! » C'est à ce moment-là que j'ai eu de bonnes discussions avec mes frères. J'avais six frères et ils se

sont tous mariés avec des Américaines et des Québécoises. Ils me disaient : « Vous, les Autochtones... » Stop! Je leur ai dit : « Mais vous êtes des Autochtones vous aussi! Les Autochtones, ce ne sont pas seulement les femmes! » Comme c'était un nouveau terme, les gens pensaient que le mot *autochtone* ne désignait seulement que les femmes. La situation était ainsi lors du début de l'Association des femmes autochtones. Aujourd'hui, on est rendus plus loin, heureusement! J'ai milité beaucoup dans les débuts.

À la suite des pressions des femmes, pas seulement des femmes autochtones, mais également de la Fédération des femmes du Québec, des communautés religieuses – et j'en passe –, en 1985, la loi a changé. C'est ensemble que nous y sommes arrivées, car nous seules, nous n'y serions jamais arrivées. Il a fallu que des femmes se rendent à l'ONU pour présenter leurs revendications, et c'est l'ONU qui a mis le gouvernement au pied du mur en lui disant : « Vous avez deux ans pour changer cette article de la loi qui est vraiment une discrimination envers les femmes autochtones. » Ainsi en était la situation dans les familles de 1985.

Je suis revenue dans la communauté en 1978, mais en 1985, j'ai cessé de militer aux côtés de l'Association. Je trouvais que les jeunes étaient capables de prendre la relève. Pour ma part, j'avais trois enfants, et là, j'étais à la maison. Je me suis dit : « J'ai du travail chez moi, j'ai une mission à accomplir chez moi. » J'entrevois que j'aurais de l'ouvrage avec mes trois enfants, c'est sûr! Mais également, que j'aurais quelque chose à faire dans ma communauté avec le retour des femmes mariées à un non-Amérindien. Ce n'est pas parce qu'une loi change que les mentalités changent.

On ne déroulera pas le tapis devant ces femmes qui vont revenir dans la communauté. Il faudra qu'elles s'intègrent. Il faudra qu'elles soient accueillies. Il faudra qu'on leur trouve des emplois éventuellement pour qu'elles puissent contribuer aussi à leur façon. Je me suis dit : « Il faut que je revienne dans ma communauté, et maintenant! Au lieu de travailler au niveau de l'Association et avec les gouvernements, je vais maintenant travailler dans ma communauté pour accueillir ces femmes-là. » Des maisons ont été construites pour ces femmes, et comme on l'avait pressenti, le Conseil de bande ne travaillait que pour les hommes de la communauté. Il y avait des emplois pour les hommes : couper des arbres ou encore planter des arbres. Les hommes ont surtout coupé et planté des arbres, mais les femmes n'étaient pas engagées.

Beaucoup de ces femmes avaient du talent pour la couture. J'ai pensé alors que nous pourrions faire un projet du genre avec les femmes qui revenaient. Un projet pour mettre en valeur leur expertise. Un projet qu'on a appelé « De fil en aiguille », un projet de couture où on recueillait des vêtements que nous réparions et lavions. Lorsqu'ils étaient prêts, nous les expédiions dans les communautés plus au Nord. Nous avons fait la même chose avec la laine. Nous disions aux gens : « Si vous avez de la laine de trop, nous, nous la prendrons! » Nous tricotions des tuques, des mitaines, des bas et on envoyait ça au Nord! Et aux alentours, à celles et ceux qui en avaient besoin chez nous. On a donc fait ça pour les intégrer. Je vous mentionne que ces femmes-là, quand elles sont revenues, ont été étiquetées, même si elles étaient des femmes de chez nous! On les appelait les femmes « C31 ». C'est le numéro de l'amendement de la Loi. On les interpellait ainsi : « Vous autres, les C31 »! Elles étaient vraiment considérées comme des individus à part.

Je dois vous raconter que, parmi les femmes qui avaient quitté, il y en avait une en particulier qui avait des ambitions politiques. Bien honnêtement, elle avait le droit de se présenter! Je suis allée voir le chef, qui était l'aspirant chef. C'était dans les années 1989-1990. Le chef avait alors quatre conseillers, tous des hommes. Je suis allée voir le chef et lui ai dit : « Je viens parler de politique. Je pense que les gens de la communauté seraient mûrs pour avoir une femme-conseillère. Je ne plaide pas pour moi, je ne parle pas pour moi, je ne viens pas pour me présenter et je ne viens pas pour te demander que tu te présentes. Je te dis seulement que là, le temps est venu dans la communauté de faire élire une femme au conseil! » Le chef m'a répondu : « Mon conseil est déjà fait, et moi, des femmes, je trouve que c'est mieux dans la cuisine! » Vous avez déjà entendu ce genre de phrase! Je lui ai répondu : « Je te remercie, c'est honnête, je suis bonne en cuisine! Mais, je peux faire d'autres choses aussi! Je ne te dis pas que je vais le faire, mais s'il n'y a pas un chef qui pense qu'une femme peut faire l'affaire, moi alors, je n'ai pas le choix de me présenter comme chef, contre toi! Parce que je ne donnerai pas mon vote à un chef qui pense que les femmes sont incapables d'avoir des idées politiques! »

Je me suis donc présentée comme chef, contre lui... et j'ai eu dix-neuf votes! Je n'ai pas gagné, mais je n'avais pas fait de campagne! C'était juste l'idée, c'était seulement pour le défi. Le plus drôle, c'est que j'étais contente d'une chose : une femme a été élue. Elle s'est présentée à titre d'indépendante et elle a été élue! Le chef était donc obligé de travailler avec cette femme! Je suis allé le voir et je l'ai félicité! « Je te félicite, tu as gagné tes élections! Moi, j'ai perdu! Je te félicite, tu as gagné, mais là, tu vois, tu vas être obligé de travailler avec une femme! En plus, peut-être que nous les femmes, nous ne connaissons pas ça la politique, mais nous en connaissons un petit peu! »

Ce fut mes débuts. Ensuite, j'ai été nommée au Conseil beaucoup plus tard. Mais ce qui m'intéresse davantage aujourd'hui, c'est de voir comment les nations autochtones sont de plus en plus dans l'actualité. On entend parler d'elles, et c'est sûr que nous n'entendons pas seulement de belles histoires! On a entendu parler des femmes assassinées, on a beaucoup d'aide des femmes aussi d'alentour pour faire des pressions, signer des pétitions, pour qu'on lance des enquêtes, pour que nous nous en sortions. Ce n'est pas que nous nous plaignons, mais il y a quelque chose qui ne marche pas! Il faut que le monde sache ça! Ils ne savent pas! Donc, l'appui que nous avons eu a été fantastique et le changement de gouvernement a fait en sorte que cela a aidé aussi. Qu'on puisse avoir cette enquête qui se met en place change les choses. Nous entendons de plus en plus dans l'actualité des choses qui se passent dans les communautés, là où il y a des problèmes sociaux graves, là où il y a des suicides chez les jeunes. Nous entendons parler de ça! Bien sûr, nous entendons moins parler des belles choses qui se passent dans les communautés, et ça, ce ne sont pas que les médias qui sont en cause. Les médias informent toujours sur ce qui va mal, un peu partout! C'est déprimant, n'est-ce pas? Si nous regardons les nouvelles en continu, nous devenons vraiment déprimés! Il ne faut pas regarder cela tout le temps.

Dans les communautés autochtones maintenant, il y a quand même beaucoup d'espoir. Ce n'est pas tout le monde qui baisse la tête, il y a quand même beaucoup de gens qui travaillent fort. Il y a des gens qui viennent habiter chez nous, qui participent à la vie des communautés, et c'est précieux! Il y a de belles choses qui s'y passent, il y a des jeunes qui sont pleins de vie. Il y en a maintenant qui écrivent, oui et c'est curieux de dire ça, mais les gens prennent la plume... pour écrire! Ils écrivent des livres. Nous avons des gens, des Autochtones maintenant qui écrivent des

livres! Nous avons des chanteurs. Vous connaissez sans doute Samian? Avant, il y a eu Florent Volant avec Kashtin! Mais depuis Kashtin, il s'est passé beaucoup de choses!

C'est sur que la crise d'Oka en 1990 n'a pas aidé pour certaines choses, mais pour d'autres, oui! Parce que là, nous avons pris conscience qu'il y avait des Autochtones qui vivaient à côté de nous et avaient peut-être des besoins différents. Nous sommes peut-être rendus à une étape plus grande. Nous avons eu la commission Vérité-Réconciliation. Vous avez dû en entendre parler, car elle est passée dans toutes les provinces. La commission a fait son rapport au mois de juin de l'année dernière. Cette commission a fait des recommandations pour le gouvernement, bien sûr, mais aussi pour d'autres. On parle de la commission RÉ-CON-CI-LI-A-TION! Pour arriver à la réconciliation, il faut passer par la GUÉ-RI-SON! Je vous dis cela parce que les gens ont souvent en tête que la guérison, c'est juste les Autochtones qui en ont besoin! Ce processus de réconciliation est un appel à tous parce que tout le monde a besoin de guérir aussi. Parce ce que les préjugés continuent à vivre, parce que les préjugés sont toujours là!

Parfois, les gens nous disent : « Tu sais, c'est vrai, vous ne payez pas de taxes! Vendez-vous des cigarettes? » Avec les préjugés, d'autres n'osent pas le dire, mais le pensent, parce que cela fait partie des questionnements. Nous avons donc besoin de nous parler, nous avons besoin de dire qu'il est vrai que nous ne payons pas de taxes quand nous vivons dans une communauté! Nous ne payons pas de taxes foncières, parce que le fond de la terre appartient à la Couronne! Ça ne nous appartient pas! Les réserves ne nous appartiennent pas! J'ignore où est cette couronne, mais ça lui appartient! De même, dans les communautés, les maisons ne nous appartiennent pas, aussi belles soient-elles! Nous ne sommes pas des propriétaires, nous avons des certificats de possession! Nous n'avons donc pas de monnaie d'échange pour emprunter de l'argent, nous n'avons pas accès au crédit! Nous ne pouvons pas aller emprunter de l'argent, car les banques ne veulent pas nous prêter, parce qu'elles ne peuvent pas nous saisir! Donc, elles ne nous prêtent pas! C'est ça le côté négatif du fait de ne pas payer de taxes! C'est comme ça! Nous ne pouvons pas emprunter d'argent. Il faut avoir une garantie ministérielle! Il faut que ce soit le ministère, le ministre des Affaires indiennes qui nous dit que nous pouvons emprunter de l'argent. En fait, il ne nous dit pas ça exactement, mais c'est lui qui nous remet la garantie. Si la Caisse ou la banque n'a pas la lettre du ministre, nous ne pouvons pas emprunter. C'est là toute la démarche qu'il nous faut accomplir pour emprunter des sous. Ce n'est pas facile! C'est le côté pervers du fait de ne pas payer de taxes.

Nous ne payons pas de taxes scolaires non plus, mais nos enfants doivent quand même aller à l'école. Il y a des écoles dans quelques communautés. Certaines n'en ont pas. À Odanak, nous n'avons pas d'école! Nous n'avons pas d'école primaire ni d'école secondaire. Nous avons seulement un cégep. C'est fou, mais c'est ainsi! Nous avons un CPE et nous avons un cégep. C'est ainsi! Pour que nos enfants puissent aller à l'école, eh bien, ils doivent aller à l'école avec les Québécois aux alentours! Ils doivent se rendre à l'école des Québécois. Les écoles du Québec ne vont pas nous ouvrir la porte pour nous donner gratuitement l'éducation! Pour que l'enfant puisse y être accueilli, pour que l'enfant puisse fréquenter l'école publique chez les Québécois, il en coûte entre six et sept mille dollars par année par enfant. C'est ce que ça coûte, et nous devons donc payer. On ne peut pas garder nos enfants jusqu'à 16 ans. Et maintenant, on parle de 18 ans, mais pour l'instant, c'est 16. Et c'est la même chose pour le transport scolaire. L'autobus scolaire, ce sont les taxes qui payent ça!

Pour ma part, je me souviens quand j'étais plus jeune, l'école n'était quand même pas loin, mais il me fallait tout de même aller à Nicolet! C'était à trente kilomètres, je ne pouvais donc pas aller à l'école à pied! Je me rendais donc à Pierreville. L'autobus passait dans la communauté, ramassait des enfants d'autres communautés et traversait la réserve. Moi, je devais prendre l'autobus à Pierreville. L'autobus n'arrêtait pas à Odanak, ce qui fait que je marchais. Pas en arrière de l'autobus parce que je l'aurais manqué. Il fallait que je parte tôt pour aller prendre l'autobus à Nicolet pendant que l'autobus passait dans la communauté. Aujourd'hui, nous avons pallié ce problème en achetant un autobus. Nous avons acheté un autobus et nous y transportons nos enfants. Ça aussi, ce sont des frais! Voilà donc le côté que souvent les gens n'imaginent pas! Est-ce agréable de ne pas payer de taxes? Nous savons que les Québécois payent beaucoup de taxes! Et d'impôt! Oui, c'est vrai que nous ne payons pas d'impôt lorsque nous travaillons dans notre communauté. Pendant dix-huit ans, je n'ai pas payé d'impôt en étant directrice du musée des Abénaquis, qui est le premier musée autochtone au Québec, soit dit en passant. Alors, si vous avez un peu de temps à certains moments pour venir faire un tour, je vous y invite. Mais revenons à nos moutons. J'ai travaillé là pendant dix-huit ans et comme je travaillais là et que je ne payais pas d'impôt, eh bien... j'avais le salaire en conséquence! Si j'avais travaillé dans un musée ailleurs, j'aurais eu un plus gros salaire, mais comme je travaillais à Odanak et que j'y résidais, on me donnait un salaire inférieur! Comme je voulais travailler dans ma communauté, il fallait bien que j'accepte et... j'ai accepté ça!

Quand je travaillais à l'extérieur de ma communauté, à Drummondville, à Trois-Rivières, à Shawinigan, et bien là, j'ai payé de l'impôt, comme tout le monde, Quand nous ne travaillons pas dans notre communauté, nous payons de l'impôt comme tout le monde. C'est ce genre de petites choses qui font que les gens, ne sachant pas la réalité, s'imaginent que nous avons des privilèges à tout casser! À un certain moment, c'est bon de s'en parler et de mettre ça à l'ordre du jour. Aujourd'hui, nous sommes rendus à une autre étape. Les gens veulent savoir : « Qu'est-ce qu'on veut? Qu'est-ce qui serait le mieux pour vous autres? » Devons-nous nous servir de la Loi sur les Indiens comme point de départ? Une loi qui contrôle la vie des individus des communautés et même des Conseils de bandes.

Le Conseil de bande est une structure formée par la Loi sur les Indiens. Le gouvernement d'alors avait décidé qu'il avait besoin d'un interlocuteur dans les communautés et, pour ce faire, il a mis en place le Conseil de bande. Avec la vision que les gens en ont, ils finissent par dire : « Oui, mais les Autochtones ont des chefs et ils ne sont même pas d'accord avec leurs chefs et, pis encore, ils ne sont même pas capables de s'entendre avec eux! » Vous, mesdames et messieurs, vos chefs, les aimez-vous? On n'en voit pas de chefs blancs qui se promènent avec des pancartes à Québec! Ou à Ottawa! Moi, j'en vois!

Ce n'est pas parce que ce sont vos chefs que vous êtes d'accord complètement avec ce qu'ils font, non? Eh bien, c'est la même chose pour nous. L'idée de la Loi sur les Indiens était de faire en sorte que, tranquillement, des Indiens, ils y en aient de moins en moins! Et qu'ils deviennent de bons Canadiens. Et aujourd'hui, cet esprit dans la Loi est toujours là. Moi j'suis « 6-1 »! J'ignore si vous êtes familier avec ceci: moi, je suis le numéro 449 dans la bande n° 12 et, en plus, je suis « 6-1 »! Ça signifie que j'ai un statut, je suis dans la liste des indiens statués. 6-1, c'est la première catégorie. Catégorie A! Et puis quand le 6-1 – c'est mon cas – marie quelqu'un qui n'est

pas autochtone, ces enfants deviennent « 6-2 ». Le gouvernement dit : « Tu t'es devenu un 6-2! » Nous en sommes avec des catégories d'indiens. Si mes enfants marient des Québécois, ce qui est en fait le cas, eh bien!, les petits-enfants deviennent «6-3»! Et puis, le « 6-3 », si c'est une femme « C-31 » – pardon, je suis comme un peu mêlée – si tu es un « 6-3 » et en même temps une femme C-31, tu n'es plus une Indienne! La discrimination aussi est dans le ton de la Loi et comme résultat, ça ronge, c'est comme un mal!

C'est une aberration! L'aberration des catégories! Qui peut dire qu'un «6-3» n'est pu un Autochtone? Le gouvernement. C'est le gouvernement qui décide ça! Tu n'as plus de statut, tu n'es plus un Autochtone! Qui dans le monde veut disparaître? Nous ne voulons pas disparaître! Nous voulons continuer. Nous voulons que nos petits-enfants soient toujours des nôtres! Nous voulons les reconnaître! Alors, c'est ça que la Loi ne nous permet pas en ce moment. Nous voudrions que la loi puisse nous dire : « Nous sommes des Nations. Pouvons-nous choisir qui sont nos membres? Pouvons-nous par nous-mêmes décider qui sont nos membres? Qui sont nos enfants et nos petits-enfants et qui sont les gens que nous voulons adopter? » Des adoptions, ça arrive, ça arrivait avant. Nous ne sommes plus capables d'adopter aujourd'hui.

J'ignore si vous avez vu le film *L'Empreinte*? Dans *L'Empreinte*, un film avec Roy Dupuis, à un certain moment, Joséphine Bacon dit : « Eh bien toi, si tu venais chez nous, peut-être que nous t'adopterions. » Donc, avant, il y avait des adoptions, mêmes des adoptions d'adultes. Si les gens avaient un intérêt pour les valeurs, pour la culture, si c'étaient des amis proches, eh bien avant ça, ils étaient adoptés. Ils étaient inclus, nous ne faisons pas de différence, il n'y avait pas de « statut ». Ils étaient inclus parmi nous! Ce droit a aussi été empêché par la Loi. Les femmes autochtones sont en lutte aujourd'hui contre cette loi-là! Et il y a des chefs maintenant qui se lèvent pour dénoncer cette loi qui est toujours en vigueur aujourd'hui. Nous avons un ministre maintenant qui est autochtone, sur le palier fédéral. Il faut lui faire savoir que nous sommes encore vivants! Que nous sommes encore là malgré toutes les pressions, que nous ne sommes pas prêts à disparaître, que nous sommes encore là, que nous sommes plus en vie que jamais. Que nous avons le goût de dire que nous sommes en vie et que nous voulons garder notre culture vivante. Et ça, c'est tout le méfait des préjugés!

Il ne faut pas oublier le côté spirituel aussi! Le côté spirituel qui est important et que, malheureusement, même dans nos communautés, les gens ont laissé tomber. Mais, la culture, ce n'est pas juste montrer la façon de fabriquer des mocassins! La culture démontre que nous sommes capables de vivre avec des valeurs et que ces valeurs ont permis à nos parents, à nos ancêtres de survivre! Et que nous pourrions aujourd'hui nous en servir pour aller plus loin aussi. Ce serait peut-être un moyen pour stopper les suicides. Je pense que le contenu spirituel n'est peut-être pas assez présent! Je sais que, dans beaucoup de nos communautés, comme à Odanak, les gens ont encore une vision! Odanak n'est pas une paroisse comme celles des gens autour. Il y a encore une mission! Nous tenons à ça. Notre curé s'appelle Pierre Houle et nous l'appelons encore « missionnaire ».

On parle constamment aujourd'hui qu'il faut nous décoloniser! Nous décoloniser et même en ce qui concerne la messe, la théologie. Aujourd'hui, nous constatons que nous sommes de plus en plus invités partout. Les gens prennent la peine de nous écouter, de nous inviter et de nous donner la parole, et je pense que notre rôle aussi est de faire en sorte de répondre, de dire que

nous sommes disponibles, que nous sommes ouverts à l'échange parce que ce n'est pas dans la confrontation que nous irons loin. Il faut donc constater que nous sommes tous des humains! Des races, ça n'existe pas! Nous sommes tous des humains. Nous nous dirigeons tous vers la même direction. Mon grand-père disait : « On monte une montagne, mais on monte peut-être pas toutes du même bord, mais on s'en va tous du même bord de la montagne! » Pour moi, c'est quelque chose d'important! J'ai été élevé par des grands-parents, parce que chez nous – je sais que chez des Québécois, ça se faisait aussi – les plus vieux de la famille étaient donnés aux grands-parents. J'ai donc été donnée à mes grands-parents! Et quand on dit « donnée », ce n'est pas choquant! Nous donnons des enfants tout en ne les donnant pas! Mais pour nous, le don représente le plus beau mot! Nous donnons!

Mes deux parents étaient Abénaquis! J'ai été donnée à mes grands-parents maternels. Il faut voir ici une forme de reconnaissance de la mère qui donne l'enfant à sa mère. En quelque sorte, elle lui dit : « Regarde, moi j'ai été tellement bien avec toi que je te donne mon premier né! » C'est beau! C'est beau quand on pense à ça! Par contre, nous n'arrivons pas là à la naissance! Nous attendons que le bébé soit propre! Il m'a fallu trois ans dans mon cas! Je suis donc arrivée chez mes grands-parents et j'y ai été élevée jusqu'à ce qu'ils décèdent. J'ai été là tout le temps. Donc, pour moi, mes grands-parents étaient mes parents. Mais je savais que j'avais des parents, que j'avais un père et une mère! Quand je suis devenue adolescente, je trouvais ça bien agréable. Parce que mes grands-parents ne voulaient pas certaines affaires. Mes parents, eux, voulaient! J'ai donc appris à négocier ainsi. Mes grands-parents étaient plus âgés. Quand je suis arrivée chez mes grands-parents, ma grand-mère avait 67 ans et mon grand-père 66. J'avais 3 ans! Je regarde ça avec un certain recul aujourd'hui. J'ai moi-même une petite fille qui a 3 ans et, parfois, je me dis : « My, my, vous savez, je ne suis pas sûr, mais c'est quelque chose! » Un petit enfant de 3 ans, c'est en vie. J'imagine facilement que je ne devais pas être différente non plus à 3 ans. C'est comme ça que j'ai appris le respect dû aux aînés. Parce que j'ai été élevée par des aînés. J'ai appris toute jeune que j'étais une aînée. Ce n'est pas à 65 ans que je deviens aînée! Je suis aînée depuis que je suis toute petite! Parce qu'on me disait que j'étais une aînée. J'étais l'aînée de la famille et je vivais avec mes grands-parents qui étaient des aînés aussi! C'est donc ainsi que j'ai été élevée par mes grands-parents.

Je suis très à l'aise à l'église chez nous. J'y ai été bercée avec les chants. À cette époque, on utilisait le plain-chant! C'était de la belle musique. Dans ce temps-là, les messes étaient longues. Et nous ne comprenions pas parce que c'était tout en latin! Mais... il y avait de la belle musique! Je me souviens de ça! Comme mes grands-parents étaient âgés, ils ne partaient pas entre les messes. Parfois, il y en avait deux ou trois et nous restions toute la matinée pour assister aux messes. Ce n'est pas très grave, n'est-ce pas? Moi, j'écoutais la musique et je trouvais ça beau. J'ai donc été élevée dans cette ambiance-là. Plus tard, j'ai appris aussi que j'avais une culture qui utilisait le tambour et que je pouvais en jouer! Mais c'est assez récent que je prenne la liberté de jouer du tambour, lorsqu'on m'y invite, pendant les services. Pendant les messes, aussi! Et puis, pendant les fêtes! Il y a cinquante ans, c'était interdit; maintenant, eh bien, c'est permis! Je ne vous dis pas que ça se fait spontanément, parce que nous avons des aînés qui sont frileux d'entendre jouer du tambour dans l'église! Parce qu'eux, ils se sont dit que ça ne se faisait pas! Donc, on ne peut pas arriver et dire que l'on va jouer du tambour dans l'église!



Quand je participe à des baptêmes et à des funérailles, les gens me demandent parfois pour jouer du tambour. J'apporte alors mon tambour et je le fais avec plaisir et honneur! Mais je ne vais pas le faire et m'imposer s'ils ne le demandent pas! Ça fait partie du respect et c'est un long cheminement, et nous allons accompagner les gens là-dedans. Il y a des gens qui prient, vous le savez, dans leur langue et utilisent des prières chrétiennes! Nous avons appris le Notre Père, nous avons appris le Je vous salue Marie. Nous avons appris à connaître Kateri! Tout ça, ce sont des choses que nous avons apprises, Mais maintenant, nous avons tout un dilemme, car il y a des gens traditionnalistes qui disent : « Nous autres, l'église, nous ne voulons rien savoir! Ce n'est pas notre culture ni nos croyances! » Alors qu'il y a en a d'autres qui affirment : « Nous autres, c'est l'église qui nous parle! » Pour ma part, je suis entre les deux! Je crois vraiment que je peux faire un pas. Avec les gens qui, comme moi, ont été élevés dans l'église comme je vous le dis. Je comprends cette idée, j'ai une grande dévotion à la Vierge! Parce que nous sommes dans le mois de Marie, actuellement! Je me souviens qu'à tous les jours, chez nous, il y avait un chapelet qui se disait à sept heures le soir. Tout au long du mois de mai. Et nous chantions, nous chantions à Marie. Nous avons d'ailleurs un chant à la Vierge que nous faisons au tambour et je peux vous le faire si vous voulez.

C'est un beau chant à la Vierge! Plusieurs femmes québécoises s'appellent Marie. Je m'appelle Marie aussi et je m'appelle également Fatima. Alors ça, c'est plus rare, n'est-ce pas, au Québec de s'appeler Fatima? Ma grand-mère avait une grande dévotion à la Vierge, et elle avait entendu parler des apparitions à Fatima! Et elle s'est dit que moi, quand je suis venu au monde, j'étais une apparition aussi, et c'est ainsi qu'elle m'a appelée Fatima! En ce qui concerne mon prénom, Nicole, c'était pour Nicole Germain. Parce que c'était le début de la télévision dans les années 1950 et alors Nicole Germain, c'était la première « Miss Télévision! » Ma mère trouvait que c'était un beau prénom, Nicole. Aujourd'hui – il y a peut-être des Nicole ici –, nous avons à peu près toutes le même âge! Mais des petites Nicole, il n'y en a pas beaucoup! Puis mon grand-père m'a quand même donné un prénom abénaquis, que je vais partager avec vous. Chez nous, nous ne donnions pas les prénoms à la naissance. Oui bien sûr, nous avons été obligés par l'Église et pour le baptême d'avoir un prénom. Mais chez nous, nous laissons le temps à l'enfant de se développer pour voir quelle personnalité il aurait avant de lui donner un prénom. Nous disions que c'était l'enfant qui nous disait, dans le fond, quel prénom lui donner, comment on l'appellerait. Il ne nous le disait pas verbalement, mais d'après sa personnalité. Moi, j'ai hérité du prénom de Nanatassis! *Nanatassis* signifie «oiseau-mouche», parce que mon grand-père trouvait que j'étais petite et je bougeais tout le temps! Je parlais beaucoup et je bougeais tout le temps. Donc, j'étais un oiseau-mouche. Voilà donc tous les noms que j'ai reçus.

Aujourd'hui, j'en suis contente parce que ces noms-là, comme celui de Marie, font tous les liens avec les Marie au Québec! Et en ce qui concerne les autres prénoms, comme Fatima... maintenant je me suis réconciliée avec ce prénom-là parce qu'au départ, je ne voulais pas dire que je m'appelais Fatima. Mais je me suis réconciliée, car je sais que Fatima, c'est le prénom que beaucoup de Portugaises portent, ainsi que plusieurs femmes arabes. Ça crée un lien entre nous. Je suis quelqu'un qui fait des liens. Nous avons appris que les araignées, c'était important! Elles sont importantes parce qu'elles tissent plein de liens. Et c'est comme ça que nous faisons aussi : tisser des liens, savoir avec qui nous sommes apparentés. Nous sommes peut-être parents et nous l'ignorons. Créer des liens, voilà ce qui est important! Ça fait que nous nous reconnaissons ensuite. Et nous pouvons alors nous considérer comme des amis! Nous sommes des parents! Le

fait de faire des liens comme une araignée tisse les liens m'interpelle! Je suis quelqu'un qui fait des liens. Et je vous remercie de m'avoir invitée. J'ignore si vous avez des questions. Peut-être que oui... Y en a-t-il qui ont des questions?

J'ai apporté des objets avec moi. Les objets qui sont déposés là sur le guéridon. Ce sont des tortues, j'en ai une dans le cou, car je fais partie du clan de la tortue. À Odanak, il y a trois clans: l'ours, la tortue et l'oiseau-mouche! Je ne suis pas du clan de l'oiseau-mouche, je suis du clan de la tortue. Il y a déjà eu d'autres clans, mais aujourd'hui, ce sont les clans qui restent à Odanak.

Merci!